CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E80746** **VALABLE JUSQU'AU** **14/09/2027**

ÉDITÉ LE 25/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/12/2007

Raison sociale : LEGROS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/07/2025

Capital : 800 000

5 BOULEVARD DE L'EUROPE
14540 BOURGUEBUS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2007 B 01059

Siret : 501 697 916 00028

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 15.1238.0 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000006307815504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000006307815504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 02 31 44 51 16 **Fax :** 02 31 44 51 61

Portable :

Responsabilité légale :
HLBC (810 312 868)

Site Internet : http://www.legros14.com

E-mail : n.parisse@legros14.com

Effectif moyen : 61 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 16 386 197 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	61	12/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/06/2026 17:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.